

Lourdes 2016

102e Pèlerinage Diocèse de St Flour

Le vent de la Miséricorde souffle à Lourdes !

« La Miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de son péché. »
(Pape François, "Misericordiæ vultus", § 2)

Le Service des Pèlerinages 15 vous propose de **vivre cette Année Jubilaire accompagnés de Notre-Dame de Lourdes, Mère de Miséricorde, et de Bernadette, témoin de la Miséricorde de Dieu.**

LOURDES 2016, PÈLERINAGE DE LA MISÉRICORDE

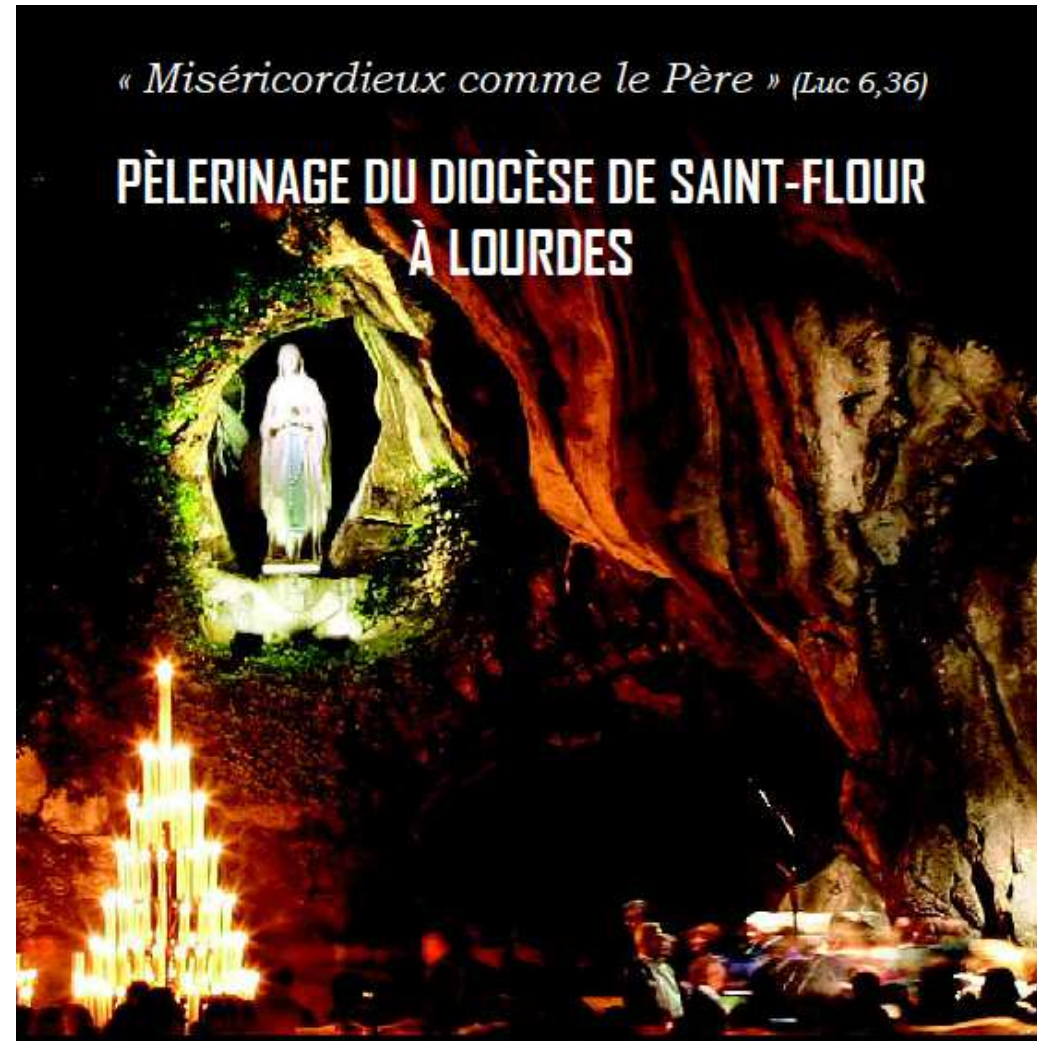
« Le pèlerinage est un signe particulier de l'Année sainte : il est l'image du chemin que chacun parcourt au long de son existence. »
(Pape François, "Misericordiæ Vultus", § 14)

Puissions-nous **apprendre**, au cœur de notre pèlerinage, **à nous abandonner à la Miséricorde de Dieu...** et engageons-nous **à être miséricordieux avec les autres comme le Père l'est avec nous...**

Tel se veut notre 102e Pèlerinage diocésain à Lourdes !

« Miséricordieux comme le Père » (Luc 6,36)

PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR À LOURDES



du 6 au 10 juin 2016

SERVICE DES PELERINAGES 15

MAISON DIOCÉSAINE SAINT-PAUL
18 bis rue du Cayla - BP 417
15004 AURILLAC Cedex

04 71 48 13 00 - pelerinages15@diocese15.fr

INFORMATIONS UTILES - Inscriptions pour le 20 Avril 2016

1. Lieux de départ des autocars

St FLOUR , Allées G. Pompidou

MURAT, Gare

VIC S/CERE, place de la Mairie

AURILLAC, Gare routière et St Joseph

MAURS, Office du Tourisme

MAURIAC, acheminement sur Aurillac
par car de l'Hospitalité.

2. Hébergement

Hôtel PARADIS**** 15 avenue du Paradis
65100 LOURDES - Tél. 05.62.42.14.14
info@hotelparadislourdes.com

3. Prestations comprises

- ° **Pension complète** du lundi 6 juin, dîner, au vendredi 10 matin après le petit déjeuner, plus le panier repas pour le retour.
- ° **Chambre double ou triple.**
- ° **Transport aller et retour** par autocars grand confort.
Départ Lundi matin (horaires et lieux vous seront précisés par courrier en temps utile).
Arrivée à Lourdes pour le dîner.
Retour le vendredi après le petit déjeuner.
- ° **Frais inclus** : assurances, animation, livret, etc...

Forfait de 335 € / Personne

4. Ne sont pas compris

- ° Supplément pour chambre single : + 108 €
- ° Le repas du lundi midi, prévoir un pique-nique ou repas à la cafétéria sur l'aire d'autoroute choisie pour la pause du chauffeur.

- ° Les boissons, suppléments, dépenses personnelles...
- ° Pour ceux qui nous rejoignent à LOURDES, déduire 45 € / Personne.

5. Règlement

1er versement à l'inscription : 235 € pour le 20 Avril 2016.

Par chèque à l'ordre de « Pèlerinages 15 »
(Supplément pour chambre single : 108 €
à ajouter lors du 1er versement).

Solde pour le 10 Mai 2016 : 100 €

Possibilité de paiements échelonnés, nous consulter.

Chèques vacances acceptés.

6. En cas de désistement

Dès que possible, prévenir obligatoirement le Service des Pèlerinages 15.

Frais retenus :

30 % à dater du 10 Mai 2016

50 % à dater du 23 Mai 2016

100 % à dater du 4 juin 2016.

Pour plus d'information, à votre entière disposition :

Service des Pèlerinages 15
Maison Diocésaine SAINT PAUL
18 bis rue du Cayla - BP 417
15004 AURILLAC Cedex
Tél. 04.71.48.13.00
pelerinages15@diocese15.fr